

que j'ai cet après-midi reçu un message du président de la Société. Le voici:

La cinquième semaine d'activité aux termes des dispositions prises par l'organisme a été marquée par l'enregistrement d'un chiffre sans précédent d'approbations. Il semble que l'on puisse conclure que la Colombie-Britannique et les provinces Maritimes profitent davantage, actuellement, des facilités qui leur sont offertes.

Or cette mesure ne remonte qu'à cinq semaines.

Le nombre de demandes de prêts étudiés au cours de la semaine...

C'est-à-dire la cinquième semaine.

...dépassait en valeur \$13,500,000 pour 1,396 unités. Cela porte le total pour la période allant du 9 septembre au 11 octobre à plus de \$34,100,000 pour 3,440 unités.

L'honorable député de Comox-Alberni me permettra de lui signaler que cela équivaut en moyenne à des prêts inférieurs à \$10,000.

En outre, il semble qu'il reste un potentiel de \$67,500,000 environ qui comprend des demandes de prêts ou des demandes d'approbations dans nos bureaux ou des demandes qui n'ont pas encore été retransmises par les prêteurs approuvés.

On pourrait donc en conclure que le total dépassera vraisemblablement 100 millions. Il me semble que c'est là un chiffre très satisfaisant, si on songe que le programme n'est appliqué que depuis peu de temps.

M. Barnett: La déclaration du ministre est fort intéressante. On doit certainement en conclure qu'on profite du plan. Mais je constate qu'il n'est nullement question dans cette déclaration, pas plus qu'il n'en a été question directement dans les journaux,—encore que je n'aie pas pu sans doute tout lire,—des catégories de revenus auxquels appartiennent les titulaires des nouveaux prêts. Je me demande si cet argent va à des personnes dont la situation financière est bien supérieure à celle des gens dont j'ai parlé et qui touchent en moyenne \$2 de l'heure. Si j'ai bien compris la déclaration faite par le ministre avant l'ouverture de la session, le but de la nouvelle mesure était de mettre de l'argent à la disposition des personnes appartenant aux catégories inférieures de revenus et qui n'avaient pas pu bénéficier des dispositions prises par l'administration précédente.

L'hon. M. Green: C'est cela.

M. Barnett: J'aimerais que le ministre nous dise à quelle catégorie de revenu annuel ou horaire appartiennent les personnes dont on approuve actuellement les demandes de prêts. Nous dira-t-il si, en fait, grâce à cette proposition, les gens à petit revenu peuvent désormais plus facilement devenir propriétaires de leur maison? Je suis heureux des renseignements qu'il nous a donnés, mais il reste que les renseignements dont je dispose sont tels qu'ils semblent motiver les plaintes

que j'ai entendues au sujet de la disponibilité du crédit sous l'administration précédente.

L'hon. M. Green: Je crois que grâce au plan on a pu atteindre un bien plus grand nombre de personnes au revenu modique. Je suis d'ailleurs le premier à reconnaître qu'il faudrait encore descendre davantage dans l'échelle des revenus. Mais nous progressons en ce sens, dans la mesure où nous le pouvons. Il est certain que nous atteignons un beaucoup plus grand nombre de personnes au revenu modique que ce n'était le cas au début de l'année.

Des voix: Aux voix!

M. le président: Le projet de résolution est-il adopté?

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, j'aimerais qu'on vote par assis et debout.

(La motion de l'hon. M. Fleming, mise aux voix, est adoptée par 147 voix contre 0.)

Rapport est fait de la résolution qui est adoptée.

VOIES ET MOYENS

CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Courtemanche.

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

Reprise de la séance

L'hon. M. Fleming propose:

Que, pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'année financière se terminant le 31 mars 1958, la somme de \$305,222,-335.25 soit octroyée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme il est énoncé dans la résolution adoptée ce jour au comité des subsides.

M. le président: La résolution est-elle adoptée?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comme cette résolution est en fait le pendant de celle qui a été adoptée juste avant l'inter-ruption, je dirai au ministre des Finances et à quelques-uns de ses collègues qu'elle leur fournit l'occasion de répondre à quelques questions qui leur ont été posées aujourd'hui de notre côté de la Chambre, et qui sont restées sans réponse. Je pourrai peut-être